



Réunion du 1^{er} octobre 2018

Président : M. Charles BOULOGNE 06 81 76 10 01

Membres :

Secrétaire : M. Gérard D'ANGELO 06 15 97 16 67

Coupes : M. Guy DEBLIQUIS 04 77 92 28 87 (lundi, mercredi et vendredi après-midi)

U18, U15 : M. Charles BOULOGNE 06 81 76 10 01

U13 : M. Miguel MORAIS DIAS 06.83.82.09.92 (après-midi)

U 7 : M. Georges FORTI 07 86 52 11 34 (Vend. après-midi)

U9 / U11 : M. Alain CERRUTTI 06 79 86 98 88

INFORMATIONS AUX CLUBS

Lors de l'envoi d'un courriel, nous demandons, aux auteurs, d'indiquer la catégorie, la poule, le numéro du match concerné, dans la partie « objet », pour tout changement concernant les compétitions (date, heure, lieu, etc...)

COURRIERS REÇUS

Ent St Dyonisienne : modification U18, traité par le Roannais.

Fc Génilac : engagement U9.

Sel St Priest : engagement U7.

O. du Moncel : engagement U11, U9.

Js St Victor : modification U11.

Fc Bois Noirs : équipe U7 ; erreurs terrain U9.

Sc Sury le Comtal : poule U11.

Fc St Charles : terrains matchs U13.

As Algérienne Chambon Feug : engagement U9.

Se Suc Terrenoire : engagement U11.

As Boen Trelins : accident journée accueil U9 : la commission jeunes souhaite un prompt rétablissement au jeune joueur.

As Couzan : organisation plateaux U11.

Asptt : engagement équipes U9.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

U18 D2 Poule G

Match n° 20825324 : Etrat La Tour 3 – Haut Pilat Interfoot 1

U15 D2 Poule E

Match n° 20837720 : Sury le Comtal 1 – St Marcellin 1

U18

La Commission des Jeunes félicite tous nos clubs ligériens qualifiés pour le 4^{ème} tour de la coupe Gambardella. La date de ce tour est fixée au week-end des 13/14 octobre. A cette date, nous avons la 4^{ème} journée de D2 première phase : nous allons reporter les matchs suivants au samedi 27 octobre, à 15h30 :

- Match n° 20825257, D2 Poule B : La Fouillouse – L'Onzon.
- Match n° 20825271, D2 Poule C : Savigneux Montbrison 2 – St Just St Rambert.
- Match n° 20825317, D2 Poule F : St Romain le Puy – St Galmier Chamboeuf.
- Match n° 20825347, D2 Poule H : Chambéon Magneux – Feurs
- Match n° 20825362, D2 Poule I : St Paul en Jarez – St Chamond

D3 Poule A

- Le match n°20837509, BOURG ARGENTAL - ST PAUL EN JAREZ, programmé le samedi 13 octobre 2018, à Bourg Argental, se jouera au **stade Marcel Thiollière** (n°422460101), à St Julien Molin Molette.

D2 Poule F

- Le match n°20825318, BONSON ST CYPRIEN – ECOTAY MOINGT, programmé le samedi 13 octobre 2018, débutera à **13h30** au lieu de 15h30.

U15

D1

- L'ensemble des matchs de l'équipe D1 du club de ROANNAIS FOOT 42 se joueront au stade du CSADN MABLY – MAISON DU PASSEUR (n° 421270301)

FOOTBALL ANIMATION



U11

Sury le Comtal 3 intègre la poule C en HONNEUR

Journée 1 du samedi 6 octobre

Promotion

Poule C :

Se Co La Riviere 1 - Suc Terrenoire 1 et 3 - Se Montreynaud 1 (Freres Grail - St Etienne)

Poule G :

St Romain le Puy 2 - Espoir Foot P.S.M. 1 – Sury le Comtal 2 (E. Pirolo)

Sud Forezienne 1 - Ric. Om 3 - Exempt (G. Pelardy – St Bonnet le Château)

Journée 2 du samedi 13 octobre

Promotion

Poule A :

Haut Pilat 3 - Bourg Argental 1 - St Joseph St Martin 3 (H. Chazal - St Genest Malifaux)

Poule C :

L'Onzon 7 - Suc Terrenoire 1 et 3 - Sainté United (de la Vaure – La Talaudiere)

Poule G :

Ric. Om 3 va à **Sury le Comtal**

U9

Les plateaux U9 organisés par le **FC Bois Noirs** auront lieu au stade de **St Julien la Vêtre**.

Journées 1 et 2

Se Asse 8 intègre la poule F

Se Asse 12 (E) devient **Se Asse 12 (F)** : équipe féminine

Haut Forez 5 intègre la poule A (jumelage à 3 exceptionnellement pour les 2 premières journées)

Ric. OM intègre la poule W

Chf. Algeriens 4 intègre la poule O

Se Asppt 4 intègre la poule P

Les équipes de **Roche St Genest 11** et **12** étant présentes dans deux poules (I et Q), les n°**11** et **12** restent dans la **Poule Q**, et celles de la **Poule L** sont les équipes n°**8** et **10**.

U7

Les poules et les feuilles de plateau U7 sont disponibles au 01/10/2018 sur le site du District, dans la rubrique « Documents Foot Animation ».

1ère phase - Journée 1 du 13/10/2018.

Poule A : stade municipal Margerie Chantagret, organisé par Haut Forez

Poule B : stade Louis Gauchon à Boën sur Lignon, organisé par Boën Trelins

Poule C : stade municipal de Bonson, organisé par Bonson Saint Cyprien.

Poule D : stade de la gare, organisé par La Fouillouse

Poule E : stade Le Furet, organisé par Jonzieux.

Poule F : stade de Saëns, organisé par Montreynaud 42

Poule G : stade Rousson, organisé par Feurs

Poule H : stade Benoît Rolles à Saint-Galmier, organisé par Saint-Galmier Chamboeuf

Poule I : stade Léon Nautin organisé par ASSE Féminines.

Poule J : stade des Fraries, organisé par Saint Paul en Jarez.

Poule K : stade des Bourdonnes, organisé par Génilac.

Poule L : stade municipal La Tourette, organisé par Sud Forezienne

Poule M : stade Antoine Vincendon, organisé par Saint Chamond.

Poule N : stade Jolivet à Saint-Genest Lerpt, organisé par Roche Saint-Genest.

Poule O : stade Méons 1, organisé par Avant Garde St Etienne.

Poule P : stade Peyrard à Saint-Etienne, organisé par Co La Rivière.

Poule Q : stade Thiollière, organisé par St Jean Bonnefonds

Poule S : stade de la Madeleine à Montbrison, organisé par Savigneux Montbrison.